

L'enseignement de la notion de «Langue spécialisée» aux apprentis traducteurs: pour une approche théorique profitable

Christian VICENTE GARCÍA
Départament d'études Hispaniques
Université de Nice-Sophia Antipolis (Francia)

Como citar este artículo:

VICENTE GARCÍA, Christian (2005) «L'enseignement de la notion de “Langue spécialisée” aux apprentis traducteurs: pour une approche théorique profitable», en ROMANA GARCÍA, María Luisa [ed.] *II AIETI. Actas del II Congreso Internacional de la Asociación Ibérica de Estudios de Traducción e Interpretación. Madrid, 9-11 de febrero de 2005*. Madrid: AIETI, pp. 256-260. ISBN 84-8468-151-3. Versión electrónica disponible en la web de la AIETI:

<http://www.aieti.eu/pubs/actas/II/AIETI_2_CVG_Enseignement.pdf>.

L'ENSEIGNEMENT DE LA NOTION DE « LANGUE SPECIALISEE » AUX APPRENTIS TRADUCTEURS : POUR UNE APPROCHE THEORIQUE PROFITABLE

Christian Vicente García

Département d' études Hispaniques

Université de Nice-Sophia Antipolis (Francia)

1. Introduction

La transmission de certaines méthodologies et certains acquis de la linguistique générale et de la linguistique appliquée semble jouer un rôle de plus en plus important dans la formation des apprentis traducteurs. Cela fait partie de la réorientation linguistique que la traductologie est en train de connaître en même temps qu' elle s' affranchit de l' emprise théorique de la traduction philologique. En effet, il faut constater que, au fur et à mesure que l' étude de la traduction technique ou spécialisée prend dans la recherche la place qu' elle occupe déjà dans le marché¹, la traductologie profite de plus en plus des outils et des méthodologies développées par la linguistique de corpus, la lexicologie spécialisée, la linguistique pragmatique, etc., et crée un espace de travail propre qui ne se réduit pas à la linguistique, aussi appliquée soit-elle, mais qui se base sur elle².

L' une des conditions pour la création d' un corps méthodologique transmissible aux apprentis traducteurs est la présentation d' un assemblage cohérent entre les notions « héritées » de la linguistique générale ou appliquée et les processus typiques de la traduction spécialisée à proprement parler : il est donc important de définir et de fixer un certain nombre de notions linguistiques que l' enseignant sera amené à employer par la suite.

Cet article va s' occuper justement de la notion de *langue spécialisée*. Une définition efficace de ce concept doit faire partie du bagage de l' apprenti traducteur car elle représente

¹ En France, selon les enquêtes de la Société française des traducteurs, la traduction technique (documents scientifiques, juridiques, économiques, médicaux) représente environ 80 % du marché (cf. Denis, 2001). En Espagne, seulement 28 % des cabinets de traduction auraient travaillé sur des textes littéraires, contre 84 % pour les documents commerciaux, 83 % pour les documents techniques, 74 % pour des textes légaux ou 64 % pour l' informatique et les logiciels (cf. Navas)

² À titre d' exemple, voir les travaux consacrés aux rapports entre linguistique de corpus et traduction, comme le numéro XLIII, 4, 1998 de la revue *META* ou García Yebra, V. et Gonzalo García, C. (eds.) (2004).

l'interface entre le processus de traduction et une analyse lexicale basique et définit l'objet même de cette activité, la matière première du travail. Nous voudrions donc présenter et discuter l'approche de la notion de *langue spécialisée* que nous proposons à nos étudiants dans le cadre des enseignements de « Traduction spécialisée » en troisième année et « Techniques de traduction spécialisée » en quatrième année des études de *Langues étrangères appliquées* à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, ainsi que ses avantages pédagogiques.

En effet, parmi les divers obstacles à surmonter dans l'enseignement de la traduction spécialisée, directe ou inverse, il y a d'abord un problème théorique essentiel : comment peut-on définir avec précision et simplicité l'objet d'étude, la matière première du travail, la *langue spécialisée*, d'une façon profitable pour les apprentis traducteurs, différente de l'approche aménagiste de la terminologie classique ?

Nous allons préciser ce que nous comprenons par *langue spécialisée*, *langue courante* et *langue générale* à partir d'une approche combinée, lexico-sémantique et pragmatique. Nous allons voir que cette approche décrit certaines caractéristiques linguistiques qui sont constantes en *langue spécialisée* et en *langue non-spécialisée* et d'autres qui sont variables. Les apprentis traducteurs pourront ainsi être systématiquement dirigés vers ces dernières et, le plus important, pourront être prévenus contre la tentation de considérer que la *langue spécialisée* n'est qu'un vocabulaire.

2. D'abord le problème des dénominations

La *langue spécialisée* a été rarement abordée dans une perspective spécifiquement linguistique : comme le remarque Lerat (1995 : 11), « en France du moins, il n'existe guère de travaux portant sur le matériau linguistique proprement dit de la langue scientifique et technique ».

Les raisons en sont multiples, et nous ne saurions les attribuer à un seul courant théorique ou à une tradition nationale déterminée : l'assimilation des langues spécialisées scientifiques, techniques et professionnelles à des simples listes de mots, leur infériorité proclamée – aussi bien

en quantité qu' en qualité – par rapport à la langue *non technique*, surtout à sa variante littéraire, a longtemps été perçue comme une évidence.

La conséquence en a été l'éviction de la *langue spécialisée* du champ des études linguistiques : aucune théorie linguistique générale moderne n' a mis au centre de ses arguments ni de ses exemples l' étude des langues spécialisées. Ce n' est qu' avec le développement, surtout dans les pays anglophones, de la linguistique appliquée moderne (linguistique de corpus, phraséologie) que l' étude des langues spécialisées est devenue digne d' intérêt.

Les premières études sur la langue spécialisée datent des années 30 et leur essor définitif s' est produit pendant les années 60 du vingtième siècle. Par conséquent, nombre de notions employées ne sont pas systématiques ni constantes : certaines dénominations sont acceptées seulement par une partie des spécialistes ; d' autres présentent des signifiés très différents selon les auteurs. En effet, bien qu' il s' agisse d' une notion clé en lexicologie et linguistique de corpus, le champ sémantique de *langue spécialisée* et de ses synonymes ou quasi-synonymes n' a jamais cessé de fluctuer.

Ainsi, en français on parle entre autres de *langue de spécialité*, *langue spécialisée*, *langues spécialisées*, *technolectes*, *langages de spécialité* et *langages spécialisés*. En anglais, on utilise surtout *Language for Special Purposes* (LSP), *Language for Specific Purposes* et *Special Languages* comme des synonymes. Ces notions proviennent de la linguistique appliquée, concrètement du domaine de l' enseignement de langues étrangères, et on les retrouve parfois dans les langues romanes, plus ou moins adaptées. La langue espagnole utilise, entre autres, les termes *lenguajes de especialidad*, *lenguajes especializados*, *lenguas con fines específicos*, et *lenguas especiales*.

Parmi toutes ces dénominations possibles, dans le cadre de nos cours de traduction spécialisée nous avons adopté la dénomination *langue spécialisée* (LS), tout en prévenant nos étudiants contre ses possibles ambiguïtés en la délimitant clairement : il semble préférable de conserver cette dénomination pour respecter une cohérence dénominative avec *traduction spécialisée*, ce qui est toujours un argument en faveur dans une situation d' enseignement.

D' ailleurs, ce choix trouve d' autres justifications : ainsi Depecker (2002 : 63) remarque que la dénomination *langue spécialisée* présente l' intérêt de souligner qu' il ne s' agit pas d' un

ensemble « clos ni imperméable » et qu' il existe une « interaction constante » entre elle et la langue commune à l' intérieur du système unique de la *langue générale*. Lerat (1995 : 12) va dans le même sens et note que la dénomination *langue spécialisée* a l' avantage d' insister sur « l' unicité de l' idiome et la particularité des univers de connaissances ». Il rajoute (1995 : 20) :

Le participe passé passif présente, en effet, plusieurs intérêts, à commencer par la souplesse des interprétations : il y a place pour des degrés variables de spécialisation, de normalisation et d' intégration d' éléments exogènes [...] La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c' est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées.

En ce qui concerne la différence entre le singulier *langue spécialisée* et le pluriel *langues spécialisées*, Kocourek (1991 : 17) établit que « faute d' arguments convaincants pour ou contre, le choix entre *langue* et *langues* exprime plutôt les préférences du chercheur ou les nuances du contexte qu' une différence fondamentale. » Or, dans le cadre de nos cours, nous avons établi une nuance entre le singulier *langue spécialisée* et le pluriel *langues spécialisées* (LS') :

(a) Le singulier est utile pour souligner que la spécialisation est un *continuum* et qu' il y a des caractéristiques dominantes communes à l' ensemble théorique des langues spécialisées : une étude sur la *langue spécialisée* relève de la linguistique générale.

(b) Le pluriel est utile pour souligner qu' il existe aussi des caractéristiques particulières qui font la personnalité de chaque langue spécialisée : une étude sur une *langue spécialisée* concrète relève de la linguistique appliquée. Dans la pratique, c' est la seule possible dans le cadre d' un cours de traduction spécialisée, forcément limité à une thématique concrète.

En clair, tandis que la *langue spécialisée* est étudiée par les théoriciens (traductologues, linguistes, etc.), dans les cours de traduction spécialisée, orientés vers les applications pratiques, on ne s' occupera que des *langues spécialisées* particulières, et c' est un objectif pédagogiquement raisonnable.

Une fois écarté le problème des dénominations, nous allons nous occuper de délimiter clairement un second volet du problème : la définition de la notion de *langue spécialisée* par rapport à celles de *langue générale* et *langue courante*³.

3. Délimitation de la notion de *langue spécialisée*

Au-delà des controverses dénominatives, la plupart des spécialistes reconnaissent l'utilité pragmatique de la notion de *langue spécialisée*. Par exemple, Kocourek (1991 : 13) signale qu'« afin de saisir la langue toute entière dans sa diversité, on a trouvé utile de la découper en sous-systèmes plus homogènes », l'un des découpages possibles étant, comme l'avait déjà signalé Saussure dans son *Cours*, « la division externe mais fructueuse de l'ensemble de la langue en plusieurs (sous)-langues dites fonctionnelles. »

La caractérisation de ces sous-ensembles de la langue a donné lieu à beaucoup de polémiques entre deux extrêmes représentés, d'une part, par ceux qui considèrent les langues spécialisées comme des presque dialectes, avec des règles propres et, d'autre part, par ceux qui considèrent les langues spécialisées comme des simples vocabulaires.

Parmi les premiers, nous pouvons citer Hoffmann (1979 : 23). Pour cet auteur, les langues spécialisées sont des variétés linguistiques avec des règles et des composants spécifiques, équivalentes à des dialectes dans le sens classique de la sociolinguistique. Les langues spécialisées constituent un ensemble complet de phénomènes linguistiques qui portent sur un domaine défini de la communication : « A complete set of linguistic phenomena occurring within a definite sphere of communication. »

Parmi les seconds, nous pouvons citer quelques linguistes provenant de la linguistique théorique ou descriptive, qui réduisent les différences analysables par rapport à la langue non spécialisée au niveau pragmatique, autrement dit, au contexte d'énonciation. Par exemple, Alain Rey (1976 : VII) remarquait « qu'il n'y a pas à proprement parler de *langue*, mais des *vocabulaires*, des *usagers*, et des *discours* de spécialités ». Cette approche (plus commune que la

³ Ce concept d'une langue usuelle, indique Kocourek (1991 : 14) « est très répandu bien que diversement délimité et nommé : *Langue courante* (français courant de Bonnard), *langue quotidienne* (Phal), *langue commune* (Rondeau), *langue générale*, *langue ordinaire* (Mounin). » Nous avons choisi le qualificatif *langue courante* en cohérence avec notre objectif d'utiliser l'expression la moins connotée.

précédente) selon laquelle la langue spécialisée est seulement un vocabulaire, dérive de certains préjugés provenant de la terminologie wüsterienne, et tend à dissimuler les différences syntaxiques, sémantiques et stylistiques entre LS et LC, constatables grâce à la linguistique de corpus. Elle a trois conséquences inopportunes pour l'enseignement de la traduction spécialisée :

(a) On assume que la langue non spécialisée (et *a fortiori* la langue littéraire) occuperait une position centrale et hiérarchiquement supérieur. Les langues spécialisées seraient dans des positions périphériques, subordonnées à la langue commune et, d'une certaine façon, contingentes :

Dans le moment présent, le lexique est indéterminé, car à chaque instant des mots sont créés ou empruntés qui n'arrivent pas à la connaissance de l'honnête homme (taxinomies scientifiques, terminologies, etc.) et c'est tant mieux pour lui, car il n'en a aucun besoin. Pour les professionnels, on le sait, il existe des dictionnaires spécialisés. (Préface du *Nouveau Petit Robert*, Rey et Rey-Debove, 1996)

Cela pourrait autoriser de façon implicite à traiter la langue spécialisée avec moins de rigueur méthodologique que d'autres emplois plus « nobles » de la langue, ce qui semble pédagogiquement peu raisonnable.

(b) On assume que les langues spécialisées seraient caractérisées par le nombre restreint de ses usagers. Or, il s'agit là d'une particularité commune à la *langue courante* dans beaucoup de cas, et elle semble donc insuffisante. Comme l'avait remarqué à juste titre et non sans ironie une étudiante dans nos propres cours, l'anglais ou l'espagnol des affaires (LS) ont, à ne pas en douter, plus de locuteurs que le néerlandais ou le danois courants (LC).

(c) On déplace le problème de l'articulation de la langue spécialisée dans la langue générale vers le domaine normatif et on le circonscrit au niveau lexical : puisqu'une langue spécialisée n'est qu'un ensemble des *termes* spécialisés, il suffit d'isoler ces derniers (c'est-à-dire d'attendre que les commissions officielles de terminologie les isolent) pour la décrire. Or, cela génère un problème encore plus redoutable en situation d'apprentissage : l'impossibilité de distinguer *terme* et *mot* de façon efficace autrement qu'en faisant référence à l'autorité normative

du dernier dictionnaire spécialisé paru ou de la dernière liste officielle de termes produite par la commission patentée correspondante.

Entre les deux positions citées ci-dessus, certains spécialistes sont tombés d'accord sur une approche intermédiaire, qui comporte deux éléments généralement partagés : d'abord, toutes les *langues spécialisées* partageraient totalement avec la langue non spécialisée des ressources fondamentales telles que l'alphabet, le système phonologique et le système morphologique (voir Sager et *alii.* : 1980 et Cabré , 1993 : 152, entre autres). Ensuite, il y aurait des différences sur les plans lexical (Rondeau, 1984), pragmatique (Picht et Draskau, 1985) et fonctionnel (de Beaugrande, 1987).

Il nous semble que cette approche, qui accepte l'hypothèse de Kocourek « quelque fragile qu'elle soit » (1991 : 16) *que les langues spécialisées ont des manifestations qui vont au-delà du vocabulaire*, soit la plus profitable en situation d'apprentissage, à condition de l'articuler correctement. Nous allons voir maintenant de quelle façon nous pouvons articuler l'étude de ces différences : nous proposons une approche combinée, linguistique (à plusieurs niveaux) et pragmatique.

4. Approche combinée à la langue spécialisée : lexico-sémantique et pragmatique

Pour faire une approche efficace aux relations entre LC et LS, et une différenciation utile en traductologie spécialisée, nous allons mettre au centre la notion de *variation par degrés de spécialisation* entre LS et LC. Cette notion est appliquée à des aspects linguistiques différents selon les auteurs.

Pour Sager (1980 : 9), elle s'appliquerait aux niveaux *sémantique*, *syntactique* et *pragmatique* : « We can develop a model which shows special language exhibiting features differing by degree from general language. The three axes show linguistic features as determined by pragmatic, semantic and syntactic criteria. » Schifko (2001: 26) rajoute la référence aux aspects *morphologiques* :

Las lenguas de especialidad son variantes específicas de la lengua común cuyas características especiales en el léxico, en la morfosintaxis y en las estructuras textuales son el resultado de factores específicos de la comunicación especializada: un mundo de referencia especial, interlocutores especiales que conocen este mundo y (normalmente) trabajan en el mismo y que comunican sobre este mundo con precisión y economía.

Müller (1985 : 187) applique la notion de *variation par degrés de spécialisation* surtout aux aspects *pragmatiques* des langues spécialisées :

Un registre qui provient de l'approfondissement des connaissances et des réalisations techniques dans un secteur donné de l'activité humaine et qui est utilisé, quand la communication a trait à cette spécialisation, par des locuteurs, lesquels possèdent ces connaissances et participent à ces réalisations, totalement ou partiellement.

Les spécialistes du domaine de la traduction automatique focalisent habituellement sur les aspects *lexicaux*. Lehrberger (2003 : 217), par exemple, remarque :

It is not known how many sublanguages exist in a given language. They are not determined a priori but emerge gradually through the use of a language in various fields by specialists in those fields. They come to our attention when people begin to refer to "the language of sports", "the language of biophysics", etc.

Nous adopterons donc la notion de *variation par degrés de spécialisation*, mais sans considérer qu'elle soit applicable à tous les niveaux linguistiques cités. En effet, selon notre modèle, il existe deux systèmes d'intersections différents entre les *languages spécialisés* et la *langue courante* :

(a) Une *intersection totale* aux niveaux orthographique, phonétique, morphologique et syntaxique. Les propriétés à ces niveaux-là demeurent presque toujours identiques quelle que soit

la thématique du discours ou son degré de spécialisation. La variation par de grés de spécialisation ne s' y applique pas.

b) Une *intersection partielle* aux niveaux lexico-sémantique et pragmatique (stylistique et rhétorique). Les propriétés du discours à ces niveaux-là, varient en fonction de la thématique, de l' auteur et du destinataire. Cela va à l' encontre du prétendu caractère monolithique que la terminologie classique accordait aux langues spécialisées.

En situation d' apprentissage, nous allons évidemment focaliser sur les intersections partielles, parce qu' elles sont les plus problématiques en traduction spécialisée. Nous appelons donc *approche combinée* l' étude des aspects relevant de ces intersections partielles, c' est-à-dire d' un côté les aspects lexico-sémantiques et d' un autre côté les aspects pragmatiques des langues spécialisées.

Du point de vue **sémantico-lexical**, *langue courante* et *langue spécialisée* possèdent les mêmes propriétés – celles de la *langue générale*, c' est-à-dire de toute langue naturelle – mais elles ne les appliquent pas avec les mêmes fréquences en fonction du niveau de spécialisation : on apprécie des « *diferencias relativas, manifestadas fundamentalmente en forma de tendencias y diferencias de frecuencia en la selección de determinados elementos* » (Cabré, 1993 :152). Les LS' entre elles, et par rapport à LC présentent des intersections réciproques à travers des frontières très poreuses grâce aux phénomènes de la *terminologisation*, la *banalisation* et les *unités nomades*.

Du point de vue **pragmatique** – que nous comprenons ici par l' ensemble des phénomènes qui adaptent la langue au contexte d' énonciation – *langue courante* et *langue spécialisée* possèdent les mêmes propriétés – celles de la langue générale, c' est-à-dire de toute langue naturelle – mais ne les appliquent pas avec les mêmes fréquences en fonction du niveau de spécialisation. Cela comporte deux implications très importantes : d'abord, les langues spécialisées ne peuvent pas être considérées comme des « *modelos puros* » (Cabré, 1993 : 132) mais plutôt comme des « *modelos mixtos* » dans le sens où la frontière entre LC et LS, ainsi que la frontière entre les différentes LS' est toujours poreuse. Comme le remarque Depecker (2002 : 63), « *chacune des langues, langue technique, langue scientifique, langue commune, forme ainsi*

un ensemble qui n'est ni clos ni imperméable. Il y a au contraire une interaction constante entre elles, qui forme une dynamique permanente et en perpétuel renouvellement. »

Ensuite, à l'idée d'*appartenance* des termes à un domaine déterminé, formulée par la terminologie classique, nous substituons celle de *fonctionnement* de la lexie dans le cadre d'un *discours spécialisé*, défini comme l'ensemble théorique des textes d'une thématique déterminée, et étant entendu que la seule façon de décrire ce fonctionnement est d'analyser des corpus larges. Selon l'*approche combinée*, la langue spécialisée sera donc conçue comme « l'emploi spécifique de la langue générale pour s'adapter aux discours thématiques particuliers ». La *langue spécialisée* présente des *caractéristiques dominantes* (lexico-sémantiques et pragmatiques) qui ne coïncident que partiellement (intersections partielles) avec celles de la *langue courante* ou des autres *langues spécialisées*. Elles partagent le reste des aspects (phonétiques, morphologiques, syntaxiques et orthographiques), qui sont donc en intersection totale. Cette organisation est transmissible sans problèmes aux apprentis traducteurs.

L'approche décrite jusqu'ici produit le partage suivant, que nous utilisons dans nos cours :

La **langue courante** est un système d'expression et de communication doté d'un code linguistique (orthographique, phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique et lexicale) et d'un code pragmatique. Ces deux codes sont connus par le locuteur idéal commun. La *langue courante* se manifeste dans l'ensemble des textes non-marqués par une spécialité déterminée, dont l'ensemble théorique des lexies (unités lexicales et unités phraséologiques) constituent son *lexique*. Puisqu'il est impossible d'avoir accès à la totalité de ces textes, une analyse de celle-ci devra porter sur des échantillons représentatifs (corpus de grande taille). L'analyse d'échantillons du *discours courant* est la seule voie d'accès que nous avons à la langue courante, et nous devons nous en servir même si elle présente des limitations.

La **langue spécialisée** est un système d'expression et de communication doté d'un code linguistique (orthographique, phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique et lexicale) et d'un code pragmatique. Ces deux codes sont connus par le locuteur idéal spécialisé et utilisés dans un contexte idéal de communication spécialisée. Chaque langue spécialisée présente un certain nombre de caractéristiques lexico-sémantiques et pragmatiques dominantes. La *langue*

spécialisée se manifeste dans le *discours spécialisé*, formé par l'ensemble théorique des textes d'une spécialité déterminée, c'est-à-dire son *lexique*.

Puisqu'il est impossible d'avoir accès à la totalité de ces textes, nos analyses doivent porter sur des échantillons représentatifs (corpus de grande taille). L'analyse d'échantillons du *discours spécialisé* est la seule voie d'accès que nous avons à la *langue spécialisée* et, comme c'était le cas pour la *langue courante*, nous devons nous en servir même si elle présente des limitations. Pour l'apprenti traducteur, *langue courante* et *langue spécialisée* ont les mêmes propriétés orthographiques, phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales, pragmatiques et sémantiques : ce sont les propriétés de la *langue générale*. Cependant, elles ne les appliquent pas avec les mêmes fréquences, selon le principe de *variation de degré*.

La **langue générale** est l'ensemble qui inclut *langues spécialisées* et *langue courante*. Elle est donc une abstraction créée afin de saisir, à des fins pratiques, la langue tout entière dans sa diversité. Elle est composée, d'un côté, du code linguistique commun (syntaxe, morphologie, orthographe, phonétique) de toutes les *langues spécialisées* et de la *langue courante* et, d'un autre côté, de l'ensemble des lexies de la *langue courante* et des *langues spécialisées*. La différenciation entre la première et les secondes relève d'un choix pragmatique, d'une *stipulation* au sens défini par Martinet⁴. La *langue générale* est donc un système composé de plusieurs sous-systèmes dont l'un est non-marqué thématiquement (LC) et les autres sont marqués thématiquement (LS').

5. Avantages de cette approche et conclusion

a) On introduit la notion de *variation par degrés de spécialisation* dans les intersections partielles entre *langue courante* et *langue spécialisée*. Cela s'oppose à l'existence d'une frontière nette entre LC et LS' et, par conséquent, à l'opposition *mot-terme* préconisée par la terminologie

⁴ Vérité relative qui n'a de sens que dans le cadre d'une pertinence définie [...] Stipuler [...] qu'une langue ou qu'une phrase est ceci ou cela, ne veut pas dire qu'il existe, à titre de réalité perceptible ou dans l'absolu, des objets qui correspondent nécessairement, totalement et exclusivement, aux désignations 'langue' ou 'phrase', mais que, par convention avec nos lecteurs ou nos auditeurs, nous nous abstenons d'utiliser les termes en cause là où ne figurent pas les traits que nous retenons» (1985 : 9)

classique. En effet, nous considérons avec Picht et Draskau (1985) que la «communication between experts is [...] only one of the higher levels at which LSP may be used. »

b) On n'implique pas que les *langues spécialisées* soient des variantes simplifiées de la *langue courante*, notamment de ses variantes « nobles ». Les *langues spécialisées* vont être définies comme des sous-ensembles de la *langue générale*, au même titre que la *langue courante* ; ces sous-ensembles partagent un certain nombre d'aspects et se différencient par certaines caractéristiques dominantes qu'on peut décrire grâce à l'analyse de corpus. Toutes ces caractéristiques appartiennent à une structure abstraite supérieure, la *langue générale*. Cela doit mettre en garde l'apprenti traducteur sur la nécessité d'étudier les langues spécialisées au-delà de leur vocabulaire.

c) On réfute l'idée selon laquelle les langues spécialisées constituent des ensembles monolithiques du point de vue lexical. On peut ainsi traiter de façon simple la *terminologisation* et son contraire la *banalisation* ou *déterminologisation*, ainsi que le phénomène des lexies nomades, qui posent souvent des problèmes en situation d'apprentissage.

Cette articulation de la *langue spécialisée* à l'intérieur de la langue naturelle nous semble, en définitive, bien adaptée à une situation d'apprentissage : on évite plusieurs problèmes récurrents de l'approche terminologique classique. D'abord, on évite de se baser sur la distinction *terme-mot*, qui relève d'une approche aménagiste, et non pas traductologique : l'apprenti traducteur devient conscient des limites des ressources lexicographiques et terminographiques classiques. Ensuite, on indique clairement à l'apprenti traducteur que la *langue spécialisée* est beaucoup plus qu'une variante simplifiée de la *langue non-spécialisée* : l'étudiant découvre qu'une langue spécialisée n'est pas seulement un vocabulaire. Pour finir, on rend l'apprenti traducteur conscient du principe de circularité des connaissances et des lexies spécialisées. Autant de principes dont il devra tenir compte lors de son travail.

Bibliographie

- De Beaugrande, R.** (1987), « Special Purpose Language and Linguistic Theory », in *ALSED-LSP Newsletter*, 10, 2, 1987
- Cabré, M. T.** (1993), *La terminología. Teoría, metodología, aplicaciones*, Barcelona : Antártida
- Denis, G.** (2001), « Traducteur : un métier à deux vitesses », *L'entreprise*, n.7, 13-06-2001
- Depecker, L.** (2002), *Entre signe et concept*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle
- García Yebra, V. & Gonzalo García, C.** (eds.) (2004), *Manual de documentación y terminología para la traducción especializada*, Madrid : Arco Libros
- Gemar, J. C.** (1995), *Traduire ou l'art d'interpréter. Tome 2 : Application. Langue, droit et société : Éléments de jurilinguistique*, Québec : Presses de l' Université du Québec
- Hoffmann, L.** (1979), « Towards a theory of LSP. Elements of a methodology of LSP analysis », en *Fachsprache*, 1, 1-2, 1979, pp.12-17
- Kocourek, R.** (1991), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden : O. Brandstetter Verlag
- Lehrberger, J.** (2003), « Automatic Translation and the Concept of Sublanguage », in NIRENBURG, S. (ed.) (2003), pp. 217-220, *Readings in Machine Translation*, MIT
- Martinet, A.** (1985), *Syntaxe générale*, Paris : Armand Colin
- Müller, B.** (1985), *Le français d'aujourd'hui*, Paris : Éditions Klincksieck
- Navas, C. & Palomares, R.**, *An approach of the Spanish Translation Market on the Internet*, Universidad de Málaga, Article disponible sur www.foreignword.com/Articles/
- Picht, H. & Draskau, J.** (1985), *Terminology: An introduction*, Guilford: Univ. of Surrey
- Rey, A.** (1976), « Présentation », in Rey A. (ed.) (1976), *Néologie en marche, série B: Langues de spécialité 2*. pp. VII-XIII, Québec: Gouvernement du Québec
- Rey, A. & Rey-Debove, J.** (1996), *Le Petit Robert, Dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, Version électronique en CD-Rom*, Paris : Le Robert
- Rondeau, G.** (1984), *Introduction à la terminologie*, (2e éd.) Québec: Gaëtan Morin
- Sager, J.C. & Dungworth, D.** (1980), *English Special Languages: Principles and practice in Science and Technology*, Wiesbaden: Oscar Brandstetter
- Schifko, P.** (2001), « ¿Existen las lenguas de especialidad? », in BARGALLO et alii (eds), *Las lenguas de especialidad y su didáctica*, Tarragona, Univ. Rovira i Virgili, pp.21-29